

TABLEAU DES EFFECTIFS N°15  
ANNÉE 2023

## PROJET

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
<b>TITULAIRES</b>							
<b>EMPLOI FONCTIONNEL</b>		D.G. 2 a 10 mille hab.		1	1	1	0
<b>ADMINISTRATIVE</b>	ATTACHÉS TERRITORIAUX	Attaché territorial	A	2	1	1	0
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	2	1	1	0
		Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe		2	0	0	0
		Rédacteur territorial		2	1	1	0
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS TERRITORIAUX	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	3	3	3	0
		Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe		3	2	2	0
Adjoint Administratif territorial		8		7	7	0	
<b>ANIMATION</b>	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur principal de 2 <sup>ème</sup> classe	B	1	1	1	0
<b>CULTURELLE</b>	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint du patrimoine principal de 2 <sup>ème</sup> classe	C	1	1	1	0
		Adjoint territorial du patrimoine	C	1	1	1	0
<b>MÉDICO-SOCIALE SOUS FILIÈRE SOCIALE</b>	AGENTS TERRITORIAUX SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES	ATSEM principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	5	5	4	1
<b>POLICE MUNICIPALE</b>	AGENT DE POLICE MUNICIPALE	Brigadier-chef principal	C	5	4	4	0
		Gardien-brigadier (Brigadier)		1	1	1	0
<b>TECHNIQUE</b>	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	B	2	1	1	0
	AGENTS DE MAÎTRISE TERRITORIAUX	Agent de maîtrise principal	C	3	3	3	0
		Agent de maîtrise		2	1	1	0
	ADJOINTS TECHNIQUES TERRITORIAUX	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	2	1	1	0
		Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe		6	4	4	0
Adjoint technique territorial		11		9	9	0	
<b>TOTAUX</b>				<b>63</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>1</b>

TABLEAU DES EFFECTIFS N°15  
ANNÉE 2023

## PROJET

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	FONDEMENT JURIDIQUE
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC</b>								
	COLLABORATEUR DE CABINET		A	1	1	1	0	Collaborateur de cabinet - Article L333-1 du CGFP
ADMINISTRATIF	ATTACHÉS TERRITORIAL	Attaché territorial	A	2	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				1	0	0	0	Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un autre agent contractuel - Article L332-13 du CGFP
				1	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP
				2	1	0	1	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	RÉDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur Rédacteur principal de 2 <sup>ème</sup> classe Rédacteur principal de 1 <sup>ère</sup> classe	B	3	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				3	0	0	0	Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un autre agent contractuel - Article L332-13 du CGFP
				3	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP
				3	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Adjoint administratif Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	3	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				3	0	0	0	Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un autre agent contractuel - Article L332-13 du CGFP
				3	0	0	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP
				3	3	0	3	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
ANIMATION	ADJOINT TERRITORIAUX D'ANIMATION	Adjoint territorial d'animation	C	1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	ANIMATEURS TERRITORIAUX	Animateur	B	1	0	0	0	Contrat pour mener à bien un projet ou une opération identifiée -> Emploi non permanent - Article L322-24 du CGFP
CULTURELLE	ADJOINTS TERRITORIAUX DU PATRIMOINE	Adjoint territorial du patrimoine	C	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP

TABLEAU DES EFFECTIFS N°15  
ANNÉE 2023

## PROJET

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET	FONDEMENT JURIDIQUE
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC</b>								
TECHNIQUES	TECHNICIENS TERRITORIAUX	Technicien territorial	B	1	1	1	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				1	0	0	0	Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un autre agent contractuel - Article L332-13 du CGFP
				1	0	0	0	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
	ADJOINTS TECHNIQUES	Adjoint technique territorial	C	1	0	0	0	Emploi permanent lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté - Article L332-8-2° du CGFP
				4	1	0	1	Remplacement temporaire d'un fonctionnaire ou d'un autre agent contractuel - Article L332-13 du CGFP
				1	1	1	0	Vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire - Article L332-14 du CGFP
				4	2	2	2	Accroissement temporaire d'activité - Article L332-23-1° du CGFP
				3	1	0	1	Accroissement saisonnier d'activité - Article L332-23-2° du CGFP
	TOTAUX			50	13	7	8	

FILIÈRE	CADRE D'EMPLOI	GRADE/EMPLOI	CAT.	POSTES CRÉÉS	EFFECTIFS POURVUS	TEMPS COMPLET	TEMPS NON COMPLET
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PRIVÉ</b>							
-	CAE-PEC	CAE-PEC	C	13	8	6	2
TOTAUX			13	8	6	2	